



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE

SOCIETE MAURITANIEENNE DES HYDROCARBURES



Appel d'Offres national N°01/CPMP/SMH/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) pour l'année 2026.
2. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation de service relative AU SERVICE D'ASSURANCE DES (02) DEUX DEPOTS PÉTROLIERS DE LA SMH.
3. Le présent appel d'offre est un appel d'offres national ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres du lundi au jeudi, de 9h00 à 16h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00, à l'adresse suivante :
Société Mauritanienne des Hydrocarbures,
ILOT K Rue 42-133 N° : 349
Nouakchott Mauritanie
Tél : + 222 45 25 59 93 - Fax : +222 45 25 59 92
E-mail : baha@smh.mr ; ma.mohamedou@smh.mr secretariat.cpmp@smhpm.mr

5. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

Capacité financière :

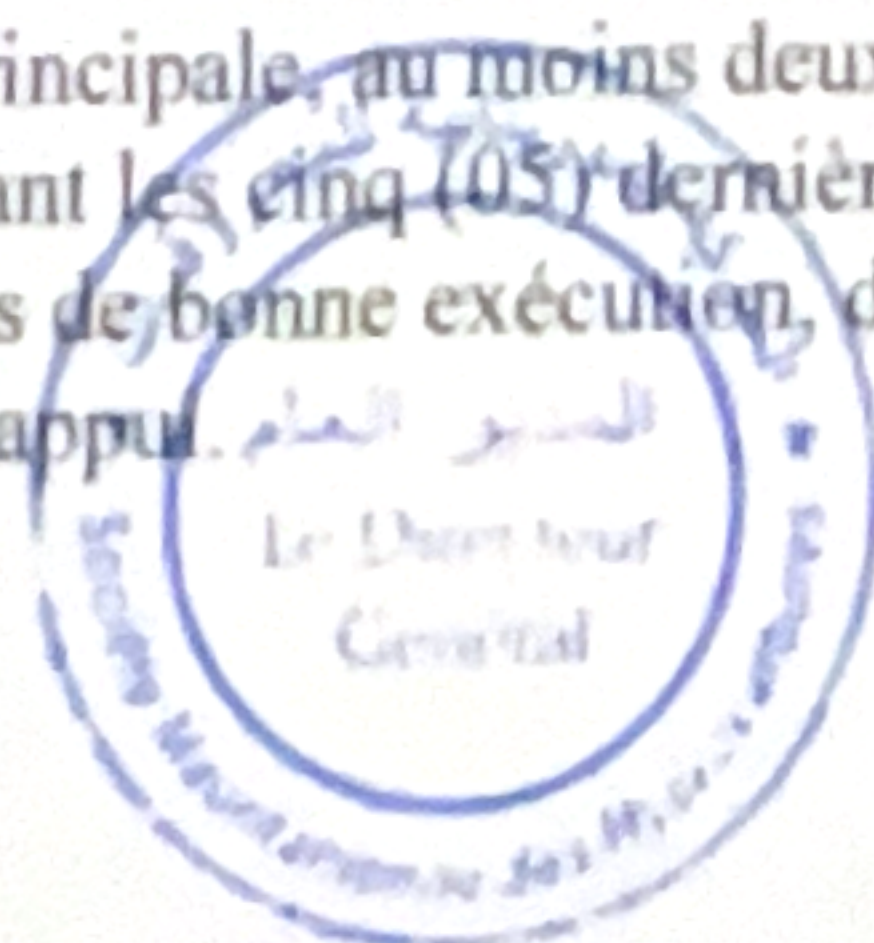
Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Les états financiers pour les trois derniers exercices (2023/2024/ 2025), certifiés par un expert-comptable agréé.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel, durant les trois (3) dernières années (2023/2024/2025) **dans la branche Global Dommages et Responsabilité Civile d'Exploitation**, d'un montant d'un montant équivalent à dix millions N-UM ;
- Disposer d'une attestation bancaire d'autofinancement à hauteur d'un montant équivalent à cinq millions N-UM

Capacité technique et expérience :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) prestations similaires en volume et en nature, durant les cinq (05) dernières années dans le secteur des hydrocarbures. Des attestations de bonne exécution, délivrées par les maîtres d'ouvrage, devront être présentées à l'appui.



- Le Candidat doit être une Société d'Assurance Mauritanienne agréée pour les branches Incendie, Accident et Risques Divers (IARD) en Mauritanie (copie de l'agrément à l'appui).
- Le Candidat doit justifier une durée d'expérience de plus de cinq (5) ans dans le domaine d'assurances des risques industrielles.
- Le candidat doit justifier que sa couverture de réassurance est au près d'un réassureur de premier ordre.
- Le Candidat et le(s) réassureur(s) doivent justifier d'une expérience avérée dans le domaine d'assurance de dépôts de produits pétroliers.
- Le Candidat doit présenter la liste d'une équipe de cadres qualifiés et expérimentés dans le domaine IARD et AVIATION en précisant le taux de rétention sur le traité, en son sein, avec référence et diplôme à l'appui.
- Le Candidat doit fournir une copie des Traités de Réassurance pour les branches I.A.R.D en précisant le taux de rétention sur le traité.

6. Le dossier d'Appel d'Offres, en version authentique cachetée par la CPMP de la SMH et la SMH pourra être obtenu auprès du Secrétariat de la CPMP de la SMH contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de quarante mille nouvelles ouguiyas (40.000 N-UM) dans le compte de la SMH suivant :

Titulaire du compte : Société Mauritanienne des Hydrocarbures			
Domiciliation : Nouakchott			
Références Bancaires			
Banques	Agence	Compte	Clé RiB
Société Générale Mauritanie			
00012	00001	00000007195	30
Swift : BIIMMRMR IBAN : MR1300012000010000000719530			

Seule la copie cachetée et paraphée du DAON fait foi.

7. Les soumissions d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
8. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **22/09/2026 à 12 H00 TU** en quatre (04) exemplaires, en papier, dont un (1) original marqué comme tel et trois (03) copies + une copie électronique, obligatoire pour les besoins d'évaluation.

Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **22/09/2026 à 12H10 TU**, par la Commission de Passation des Marchés Public de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

9. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un montant équivalent à deux cent mille (200,000 MRU) et d'une validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.



10. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : « A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la SMH : MARCHÉ RELATIF À LA PRESTATION DE SERVICE D'ASSURANCE DES (02) DEUX DEPOTS PÉTROLIERS DE LA SMH » à l'adresse suivante : Tevragh Zeina, Ilot K Rue 42-133 N° : 349 Nouakchott Mauritanie.

11. Le délai d'exécution est de douze (12) mois à compter de la date de la notification du marché.

12. Toute offre qui n'est pas présentée en Toutes Taxes Comprises (TTC) sera considérée non conforme et rejetée.

Fait à Nouakchott le, 20/07/2026

Directeur Général de la SMH
Dr. Mohamed Lemine RAGHANI

